



TUPIN ET SEMONS

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du 08 avril 2015 – Session Ordinaire

COMPTE RENDU

Présents : ALIAS Thierry – BASSET Maxime - BASSIER Franck – BERNARD Stéphane –
CELLARD Annick – DAUBREE Martin –DEGACHE Jean - GERIN Pascal - JAMET Daniel
– LAGER Alain – MOUNIER Mireille – PALLAS Gérald -SCHERER Carine - Charles
TARDY

Excusés : Nathalie ALLEMAND - Charles TARDY

Rapporteur de séance : Alain LAGER

Ouverture de la séance à 20h00

1- Approbation Conseil Municipal du 26 février 2015

Le compte rendu de la séance du 26 février 2015 est approuvé à l'unanimité des
présents

2- Approbation des comptes de gestions Budget Commune – Budget Assainissement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et
recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisées par le receveur en poste à
CONDRIEU et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte
administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et
du compte de gestion du receveur,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Par 13 voix pour,

- Adopte compte de gestion du receveur pour l'exercice 2014 et dont les écritures sont
conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

3- Compte administratif 2014 - Budget Commune.

Sous la présidence de M. DAUBREE Martin, Adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2014 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	237.809,52 €
Recettes	568.722,24 €
Excédent de clôture	330.912,72 €

Investissement

Dépenses	47.510,49 €
Recettes	234.481,51 €
Excédent de clôture	186.971,02 €

Hors de la présence de M. Pascal GERIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014.

3-1 Compte administratif 2014 - Budget Assainissement

Sous la présidence de M. DAUBREE Martin, Adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif Assainissement 2014 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	48.878,35 €
Recettes	22.345,80 €
Excédent de clôture	30.362,52 €

Investissement

Dépenses	53.659,45 €
Recettes	84.022,37 €
Déficit de clôture	- 26.532,55 €

Hors de la présence de M. Pascal GERIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014.

4- Affectation du résultat Budget Commune

Le Conseil Municipal,

Délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2014 du Budget Principal comme suit :

Compte 001 : Excédent antérieur d'investissement reporté	1.259.182,13 €
Compte 002 : Excédent de fonctionnement	143.121,00 €
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	272.791,72 €

4-1- Affectation du résultat Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,

Délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2014 du Budget Assainissement comme suit :

Compte 001 : Déficit antérieur d'investissement reporté	9.995,82 €
Compte 002 : Excédent de fonctionnement	3.467,45 €

5- 22h30Vote du Budget primitif Commune 2015

Le Budget est voté comme suit:

Dépenses de Fonctionnement :	700.147,00 €
Recettes de Fonctionnement :	700.147,00 €
Dépenses d'Investissement :	1.744.296,07 €
Recettes d'Investissement :	1.744.296,07 €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

**Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,
Approuve le vote du Budget**

5-1- Vote du Budget primitif Assainissement 2015

Le Budget est voté comme suit:

Dépenses de Fonctionnement :	63.265,38 €
Recettes de Fonctionnement :	63.265,38 €
Dépenses d'Investissement :	42.772,50 €
Recettes d'Investissement :	42.772,50 €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

**Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,
Approuve le vote du Budget**

6- Subvention 2015

Le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'allouer les subventions suivantes :

➤ Alcaly	95,25 €
➤ La Prévention Routière	30,00 €
➤ A.J.L.C. de Condrieu	275,00 €
➤ Comité des fêtes	250,00 €
➤ Association Intercommunale pour l'Avenir du Centre de Convalescence de St Prim	51,00 €
➤ Association Notre Dame de Semons	250,00 €
➤ Gymnastique Rhodanienne CONDRIEU	100,00 €
➤ Hôpital de Condrieu	100,00 €
➤ ALTS	250,00 €
➤ A.V.E Hôpital de Condrieu	150,00 €
➤ PARFER	82,00 €
Chorale Cœur de la Source	1.050,00 €

7- Vote des taux d'imposition 2015.

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE par 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention,

De fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

Taxe d'Habitation	12,62%
Taxe Foncière Bâtie	9,92%
Taxe Foncière Non Bâties	35,58%
CFE	16,74%

8- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Prochain conseil : 10 juin 2015